

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

33

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 25 mars 2019



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : Mme CHARRET-GODARD

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - Mme DILLENSEGER - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - Mme MARTIN-GENDRE - Mme TOMASELLI - M. PIAN - M. DECOMBARD - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - M. MARTIN - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme CHEVALIER - M. BARD - M. BORDAT - M. DIOUF - Mme BLAYA - M. CONTESSE - Mme OUTHIER - Mme MILLE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX

Membres excusés : Mme POPARD (pouvoir M. MAGLICA) - M. BERTHIER (pouvoir Mme KOENDERS) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme HILY (pouvoir M. CHÂTEAU) - M. FAVERJON (pouvoir Mme MODDE) - Mme FERRIERE (pouvoir Mme CHARRET-GODARD) - M. ROZOY (pouvoir M. DECOMBARD) - Mme FAVIER (pouvoir M. MEKHANTAR) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE)

Membres absents : M. HOUPERT - Mme VANDRIESSE - M. CAVIN

OBJET DE LA DELIBERATION

Vœu : DIJON soutient l'Appel des Coquelicots!

Monsieur Château expose :

En 2016, Dijon et Dijon Métropole ont adopté deux vœux pour affirmer leur volonté de construire un territoire « zéro-phyto 100 % bio ».

En effet, les pesticides de synthèse ne sont plus une réponse appropriée au modèle de développement de nos sociétés. L'enjeu est désormais d'offrir des solutions protectrices pour notre santé, les écosystèmes et rémunératrices pour les paysans. Les pesticides sont partout, y compris dans nos corps. Les dijonnaises et les dijonnais ne sont épargnés. En effet, les résultats des 63 prélèvements d'urine réalisés par le collectif glyphosate de Côte d'Or sont sans appel : ils sont tous positifs au glyphosate !

Des centaines d'études parues dans les plus grandes revues scientifiques démontrent les dangers des pesticides pour l'homme et l'environnement: explosion des maladies chroniques d'une part et déclin massif de la biodiversité et pollution des eaux d'autre part.

De plus, les professionnels, pris au piège d'un système où les fabricants imposent leurs lois, sont les premières victimes des pesticides (agriculteurs, ouvriers agricoles, épandeurs, employés de l'industrie agro-alimentaire, techniciens testant les pesticides, ouvriers de l'industrie de production et de stockage...). A ce titre, nous déplorons que le gouvernement ne souhaite toujours pas légiférer pour l'interdiction de certaines molécules dangereuses, comme le glyphosate. En l'absence d'un véritable fonds d'indemnisation des victimes des pesticides, ce sont les agriculteurs qui financent eux mêmes la prise en charge des victimes. Les fabricants, eux, sont exempts de toute participation financière tandis que les drames et les décès s'accroissent.

Pourtant, la population est prête et aspire à une transition écologique de l'agriculture et de l'alimentation car les alternatives aux pesticides existent. C'est le sens des rassemblements réguliers du mouvement « Nous voulons des Coquelicots » à Dijon comme partout en France.

Conscients des risques liés à l'usage des pesticides et dans leurs domaines de compétences respectifs, les deux collectivités, Dijon Métropole et la Ville de Dijon ont décidé d'agir : qualité de l'alimentation avec 30 % de produits bios dans les cantines, transition écologique de l'agriculture avec une sortie programmée des pesticides pour le vignoble du dijonnais, reconquête de la nature en ville, projet d'autonomie alimentaire pour 2030.

Dans le cadre de la semaine pour les alternatives aux pesticides, le conseil municipal de Dijon choisit de cultiver l'avenir et de rejoindre l'Appel des coquelicots, qui demande l'interdiction de tous les pesticides de synthèse.

Vœu adopté à la majorité :

Pour : 55

Abstention : 1